



## Les miscellanées d'un dilettante

Yves Deslauriers, collaboration spéciale

### Complicité complaisante

Permettez-moi d'aborder une question qui n'est pas tabou, mais qui est en voie de le devenir. Il s'agit d'un phénomène auquel nous assistons régulièrement et qui, peut-être, nous laisse indifférents. Les têtes de Turc. Les mal aimés. Et son contraire, les monuments ou presque. Comment expliquer que certaines gens dans certaines situations présentent un profil tout désigné pour être épinglés et catalogués comme une proie de prédilection? Est-ce si évident? Prenons l'exemple tiré du monde du spectacle. Combien de temps a-t-on boudé et ridiculisé les chanteurs «Western» et «Country»? Était-ce une forme de snobisme de Précieuses ridicules? À l'inverse, il y a ceux qui ont bénéficié et qui bénéficient encore de la faveur et de la ferveur du public. Pensons à RBO et à Yves Pelletier avec son film *Les Aimants*. Voilà où je veux en venir. Mais, que diable, contient ce film pour que la critique lui soit si favorable, si conciliante? Je suis conscient que je rame à contre-courant et qu'il n'est pas facile de plaider dans le rôle de l'opposant, de l'empêchement de tourner en rond. Les critiques ont unanimement acclamé *Les Aimants*. Laissez-moi afficher ma dissidence. Peut-

être suis-je le seul à n'avoir pas aimé. «Que voulez-vous!» comme dirait ce personnage coloré à la gouache de chez nous. D'une histoire banale de quiproquos banaux, en passant par certaines coupures musicales inspirées d'une forme de délire, véritable torture pour l'oreille, des images de lieux enchevêtrés qui se marient parfaitement avec cet *imbroglio* qui se joue au milieu d'un décor sombre et mortuaire. Tout ce qu'il faut pour nourrir la déprime après une dure journée de misère. Un film drôle? dramatique? satirique? Un film «plat» tout court! De la farce dans le gras comme savent si bien le faire nos drôles de la scène avec des jeux de mots fuyant la trouvaille, en plus de l'œil poché pour le «motton» qui «edonde», qui ne veut pas sortir et qui se trouve ailleurs que dans la gorge. Et la ronde des exclamations s'est fait entendre et a tranché: «Hourra!» Mais qui sommes-nous, bandes de suiveurs convertis à applaudir un citron comme si c'était une orange de peur de passer pour «quetaines». Quand allons-nous nous assumer (mot à la mode) et prendre nos distances avec les lieux communs pavés par le jugement des autres que nous répétons comme une sornette! Si au moins on pouvait invoquer l'alibi que c'est la faute de notre ineffable Guy-A. national, qui du haut de son autorité d'homme qui dégage l'assurance

de la réussite, est intervenu pour régler le cours des choses, comme ce fut le cas lors de sa prise de position concernant le dossier de la langue parlée par les humoristes présenté à *Zone libre*. Quand on mange le petit pain de ceux qui s'engraissent à même notre complaisance débonnaire et qu'on en redemande, c'est parce que le classique syndrome Hygrade a produit son effet: plus on en demande, plus on nous en donne; et plus on nous en donne, plus on en demande. Ah, j'oubliais! Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas des critiques de cinéma que nous n'avons pas accès au sens critique. «A chacun son métier et les chèvres de M. Séguin seront bien gardées.» À condition que le gardien ne s'endorme pas et reste vigilant.

### Génie de ou par l'absurde?

«Au royaume de l'absurde, les cons sont rois!» Gare à celui qui oserait risquer cette affirmation! Vaudrait mieux pour lui que le parapluie de son indifférence soit à l'épreuve des vents et des pluies d'insultes. Qu'on le veuille ou pas, il déferle sur le monde du spectacle québécois une vague que d'aucuns qualifient d'absurde, euphémisme par litote «de politesse», pour éviter de porter un jugement sur ce que l'on ne sait pas bien. «Absurde» voudrait dire: dépourvu de connota-

tion avec la raison, débranché de la norme de la réalité. «Absurde» est devenu l'étiquette de ménage acceptable et acceptée pour parler d'un produit difficilement identifiable et difficilement accessible par la voie de la logique. Une sorte de consensus d'une certaine intellectualité de convenance s'est formé autour de ce concept. Au lieu de chercher à comprendre l'inintelligible, on le classe sous la rubrique absurde. Ainsi le caractère hermétique et sibyllin de la chose y trouve une niche de confort.

### Nouvelle orthographe «Ortografie» 2004

«Et vous, qu'en pensez-vous?» Le vérificateur d'orthographe de mon ordinateur vient de me signaler une faute. Il a raison pour «ortografie», mais si je me rallie à l'Académie française, je devrais habiller certains mots à la nouvelle mode. C'est la curiosité m'a poussé à acheter cette brochure à 2,50\$. Tout le temps qu'il nous faut, tous les malaises que nous cause la maîtrise (pardon: \*maîtrise) de cette langue. Je me sens comme un champ en jachère dû pour jachérer, mais je ne suis plus sûr d'en avoir le goût (\*gout). J'ai de la difficulté à reconnaître (\*reconnaître) et à accepter le bien-fondé (\*bien-fondé) des changements proposés. Par exemple, les traits d'union

dans les nombres composés inférieurs à cent s'emploient systématiquement à tous les composants du nombre, si on s'en tient au renouveau proposé: cent vingt-huit (\*cent-vingt-huit). Au lieu de les enlever pour de bon, on en met partout. S'est-on amélioré? Le pire, c'est que mon dictionnaire (édition 2004) ne se conforme pas à ce renouvellement (\*renouvement). Ceux qui fuient ces grosses briques encombrantes continueront à le faire. Les puristes seront parfois choqués. Les logiciens confondus. Les pragmatistes déçus; leurs vœux de simplification de la langue ne seront pas nécessairement exaucés. Que feront les écrivains, les journalistes, les correcteurs d'épreuves? Souhaitons qu'ils ne vivent pas d'ambiguïté (\*ambiguïté) au point de souffrir d'eczéma (\*exéma). On a voulu supprimer les anomalies (imbécillité - \*imbécilité) et les illogismes (bonhomme - \*bonhomme), mais pour écrire correctement, il faudra, bon gré mal gré, s'en remettre au bon vieux dictionnaire qui conserve toujours son autorité en la matière. Je souhaite, qu'un jour, les membres de l'Académie s'attaqueront au genre des noms les plus usités et les plus bafoués (avion, autobus).

## Un terrain de 40,000 pieds carrés en bordure d'un lac à 0.15 \$ le pied carré?

Stéphane Parent

**C'est quoi l'arnaque? Eh bien cette fois-ci, il n'y en a pas, tout simplement parce qu'il s'agit du tirage au sort annuel du Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec.**

Ce dernier vous offre, par tirage au sort, 71 terrains localisés dans la MRC d'Antoine Labelle et 11 terrains dans la MRC Les Laurentides. Les terrains ont une superficie qui varie de 40000 à 70000 pieds carrés. Certains vous sont offerts en vente, et d'autres en location.

Les emplacements sont boisés. La plupart sont accessibles par la route et quelques-uns sont desservis par des services publics.

Les montants associés à la vente des terrains oscillent entre 0.15\$ et 0.35\$ le pied carré. Ceux offerts en location varient de 250 \$ à 1060 \$ annuellement.

Il est fortement conseillé par le Ministère d'aller visiter les terrains mis en disponibilité et de choisir quelques numéros d'emplacements avant de se présenter au tirage.

Pour participer au tirage au sort du 5 novembre 2004, il faut naturellement avoir 18 ans et 25 \$ en poche et s'inscrire entre le 25 et le 29 octobre 2004 de 8h30 à 16h30, au point de service situé au 38, rue principale Est, Ste-Agathe-des-Monts, Tél.: (819) 326-3687.

Si vous désirez en savoir plus, composez le (514) 873-3864 et

demandez des informations relatives à l'attribution d'emplacements de villégiature offerts en vente ou en location pour la région des Laurentides, ou consultez le site internet : [www.mrnfp.gouv.qc.ca](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca)

*P.S. 42 750 pieds carrés = 4 000 mètres carrés*  
(source: Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs)

### AVIS PUBLIC



### PROMULGATION

AVIS est donné que le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté les règlements suivants lors de sa séance du 12 octobre 2004.

RÈGLEMENT N° SQ-901-2004-1

"Amendant le règlement SQ-901-2004 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les rues, les trottoirs, les parcs et les places publiques"

RÈGLEMENT N° SQ-908-2004-1

"Amendant le règlement SQ-908-2004 interdisant la circulation de véhicules lourds"

RÈGLEMENT N° 540

"Règlement relatif à l'application du règlement sur le captage des eaux souterraines"

RÈGLEMENT N° 541

"Règlement relatif à l'affectation et à la désaffectation de lots à des fins de rue publique"

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ces règlements à la Place de la Mairie, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, pendant les heures d'ouverture des bureaux.

DONNÉ À PRÉVOST ce 21<sup>e</sup> jour du mois d'octobre deux mille quatre.

Laurent Laberge, greffier Adjoint



## À l'École Val-des-Monts Un travail d'équipe pour l'amélioration du parc-école

Michel Fortier

**L'École Val-des-Monts a pu améliorer sa cour d'école en la dotant de nouveaux équipements comme cet atome grim pant.**

Ces améliorations s'inscrivent dans un plan de développement de trois ans et ont été rendues possibles grâce à un travail d'équipe important. Le Comité du parc-école a effectivement coordonné les efforts des élèves et des enseignants qui

ont participé à de multiples campagnes de financement qui ont permis au Conseil d'établissement d'y investir 30435 \$ alors que la municipalité de Prévost y injectait un montant de 20500 \$ à titre de partenaire du parc-école.

Dans le cadre du statut d'établissement vert Brundtland de l'école, le plan de développement propose pour la prochaine année de travailler sur l'ancien parc-école. Il vise à doter celui-ci d'espaces verts afin de créer des endroits ombragés et des aires de repos tout en offrant la possibilité aux classes d'observer la flore et la faune du marais situé à proximité.

Photo: Michel Fortier